

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/216  Paraphe : FS
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <i>Délibération n°DC2015/76</i>	

Nombres de membres

En exercice :

Présents : 73

Votants : 84 (dont 11 pouvoirs)

**POUR : 84 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le trente septembre deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Monthois, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23/09/2015

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote* : Mesdames BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LALLEMENT Séverine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARTELET Michel, COLIN Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN André, LAHOTTE Hervé, LAURENT-CHAUVET Pierre, LONGHAIS Christian, MACHINET Xavier, MALVAUX André, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VERSTUFT Ghislain, ZEGZULA Jean.

*Représentés* : Mesdames MASLACH Marie-Odile donne pouvoir à Monsieur QUEVAL Guillaume, NOIRANT Louise donne pouvoir à Monsieur BROYER Jean, PAYEN Françoise donne pouvoir à Madame ROGER Magali et Messieurs ADAM Claude donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, CARPENTIER Dominique donne pouvoir à Madame THOMAS Andrée, JUILLET Bruno donne pouvoir à Monsieur GOMEZ Jean-Baptiste, LAMY Dominique donne pouvoir à Monsieur COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel, LOUIS Jean-Marc donne pouvoir à Madame FOURCART Marie-Hélène, RATAUX Frédéric donne pouvoir à Madame VERNEL Martine, RAUSSIN Bruno donne pouvoir à Madame COURAULT Josette

**OBJET : MODIFICATION DE LA DELIBERATION ADOPTANT LE BUDGET PREVISIONNEL  
INGENIERIE 2015**

Vu la délibération n°DC2015/39 en date du 31/03/2015 approuvant le plan de financement prévisionnel relatif à l'ingénierie 2015 ;

Considérant la possibilité d'obtenir des subventions pour l'ingénierie 2015, au travers notamment de fonds régionaux ;

Considérant la nécessité de modifier le plan de financement adopté par le Conseil communautaire le 31/03/2015 pour tenir compte des mouvements de personnel ;

Vu l'avis favorable remis par le Bureau lors de sa séance du 17/09/2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel concernant l'ingénierie 2015 :

.../...

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL INGENIERIE REGION 2015	
NATURE DES DEPENSES	
Poste de chargé de mission Economie	36 370.00
Poste de chargée de communication	50 000.00
Poste de chargé de mission Pays du 1er janvier à mi-mars 2015	8 000.00
Quote-part de l'emploi de DGA de mi-mars à décembre 2015 chargé du suivi du CDT, de l'information et de l'appui technique aux communes et acteurs locaux notamment	26 363.00
<i>Communication</i>	<i>30 000.00</i>
<i>Sous total</i>	<i>150 733.00</i>
NATURE DES RECETTES	
Conseil régional de CHAMPAGNE ARDENNE (40% du montant plafonné à 150 000 €)	60 000.00
ETAT - DETR (prévisionnel poste de chargé de mission économie)	23 300,00
2C2A	67 433.00
<i>Sous total</i>	<i>150 733.00</i>

- CHARGE le Président de solliciter une subvention pour l'ingénierie 2015 auprès du Conseil Régional de CHAMPAGNE ARDENNE et de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

